

#### Assemblée générale ordinaire

Jeudi 17 janvier 2019

#### PV de l'AG du17/01/2019

Ce procès-verbal de l'AG du 17/01/19 présente le diaporama projeté lors de l'AG, avec en commentaires quelques explications et les principaux échanges entre les personnes présentes.

La séance commence à 20 h 30



#### Répartition des voix

D'après licences A et B au 31 août de la saison passée

Code	Club	Président	Nb de voix	Représenté par					
F35001	Rennes Paul Bert	DEMANGHON Jonathan	6	Club non représenté					
F35009	Echiquier Guichenais	MIGOT Martine	2	MIGOT Martine					
F35013	Echiquier Vitréen	DODARD Herve	3	DODARD Herve					
F35043	Echiquier Domloupéen	AUBRY Pascal	3	AUBRY Pascal					
F35044	Betton Echecs Club	PINEAU Gérard	3	PINEAU Gérard					
F35046	Echiquier du pays de Liffré	RUHLMANN Anne	7	RUHLMANN Anne					
F35048	Echiquier Rennes - Les Longs Pres	TROVALET Sylvain	2	PRIOUL Jean					
F35049	L'Echiquier Dinardais	STORME Alain	2	STORME Alain					
F35051	L'Echiquier Vezinois	BOURGOIN Jean-Louis	4	BOURGOIN Jean-Louis					
F35052	Olympic Club Montalbanais	DANET Claude	2	EZANNO Yvon					
F35053	Haute Bretagne Echecs	GLORY Alain	2	Club non représenté					
F35054	Association Sportive de Gévezé	COZIC Guy	1	GOUTARD Luc					
F35056	Pion Pacé - MJC	YCHE Michel	1	Club non représenté					
F35057	Echiquier du Semnon	MULPAS Eric	3	OLMETA Joseph					
F35058	Le Petit Donjon Malouin	AL AHDAB Nasir	1	Club non représenté					
F35059	Echiquier de l'Oust	GASTAUD Patrick	0	MONTOIR Gilles					
	16 clubs dont 15 votants		42 voix	12 clubs sur 16 représentés (75%) totalisant 32 voix sur 42 (76%)					

76% des voix (32/42) et 75 % des clubs (12/16) étaient présents. Excellente participation qui marque l'intérêt des clubs pour les actions départementales.

Nous rappelons que chaque président peut se faire représenter par un licencié majeur de son club ou par un autre président. Il suffit de remplir un petit formulaire appelé pouvoir.



#### **Présents**

#### Autres présents, non représentants d'un club

Laetitia CATHERINOT
 Liffré Secrétaire générale CDE35

Angelika EZANNO Liffré Trésorière CDE35

Damien PERNOT
 Betton Comité directeur CDE35

- Dominique RUHLMANN Liffré Président CDE35

#### Excusés

– Naser AL AHDAB St Malo

Sébastien LEGRAS
 Vitré Comité directeur CDE35



#### Ordre du jour

- Approbation du PV du 18 janvier 2018 Vote
- Valorisation du bénévolat Vote
- Bilan moral et d'activités 2018 Vote
- Bilan comptable 2018 Vote
- Budget prévisionnel 2019 Vote
- Elections 2020 : scrutin par liste
- Questions diverses



## Approbation du PV du 18 janvier 2018

## **VOTE**

Le compte-rendu du 19 janvier 2017 est adopté à l'unanimité

29 suffrages exprimés pour 29 contre 0 abstention 0



#### Le Comité Directeur

#### Liste élue jusqu'en 2020

1. Dominique RUHLMANN Liffré

2. Pascal AUBRY Domloup

3. Laetitia CATHERINOT *Liffré* 

4. Sébastien LEGRAS Vitré

5. Yvon EZANNO *Montauban* 

6. Damien PERNOT Betton

7. Jean-Louis BOURGOIN *Vezin* 

8. Angelika EZANNO *Liffré* 

9. vide

10. vide

#### Fonctionnement

- L'Assemblée Générale oriente
- Le Comité Directeur décide et exécute les actions, avec l'aide des commissions, en respectant les orientations voulues par l'AG

#### • Implication des clubs : donner et recevoir

Le Comité est au service des clubs et des licenciés du 35, mais il ne peux rien faire sans eux ! Les services du Comité profitent à tous les clubs.

Ces services sont assurés par les clubs volontaires, merci à eux.

**Constat**: Certains clubs font beaucoup, d'autres moins ou pas du tout.

Dominique rappelle le fonctionnement du CDE35 et le rôle essentiel de l'AG. Il insiste sur la nécessaire participation des clubs.

#### Constat:

- Satisfaction : les actions mises en place par le CD ont pu être attribuées à des clubs volontaires mais parfois après plusieurs relances,
- Déception : seule la moitié des clubs participe activement à la mise en place de ces actions



## Dispositif de valorisation du bénévolat

#### Etat des lieux

- Le CDE35 publie en mai un appel aux clubs pour prendre en charge les actions de la saison suivante
- Les clubs ont ensuite jusqu'à la réunion de rentrée en septembre pour se porter volontaire
- En 2019, le CDE35 a trouvé des clubs volontaires pour toutes ses actions, hormis le Tournoi des écoles qui a pour ce fait été supprimé.
- La répartition des actions entre clubs n'est pas du tout égale, certains en font beaucoup plus que d'autres.
- Les 16 clubs du 35 ont des tailles très différentes.

Jean : Ce dispositif ne sera-t-il pas un accélérateur des inégalités entre les clubs ?

Dominique : Le dispositif prend justement en compte la taille des clubs et la difficulté de mise en place des actions.



## Dispositif de valorisation du bénévolat

#### Principe général

- Toutes les actions n'ont pas la même valeur : recevoir un 35
   TC est plus simple qu'un 35 jeunes. Une grille a été établie par le Comité directeur (voir document annexe)
- Tout club du département est membre du CDE35 et devrait participer à sa mesure aux actions départementales.
   S'il fait plus que sa part, il rentre dans ce dispositif et reçoit une récompense.
  - S'il fait moins, il reste en dehors du dispositif.
- La part due par un club doit tenir compte de :
  - La taille du club
  - · La difficulté de mise en place des actions

Plus le club est de petite taille, plus il est méritant de prendre en charge des actions départementales. Il sera donc d'autant plus récompensé.



Action	Nb de points par action						
Découverte - Approfondissement	5						
Pôle Espoir	2						
35 jeunes	18						
Scolaire individuel <50 j	5						
Scolaire individuel <100 j	6						
Scolaire individuel >100 j	8						
Scolaire équipes	5						
Coupe Loubatière 35	6						
35 TC	3						
Trophée Caissa	4						
Examen arbitrage	1						
Stage 1 ou 2 jours (arbitrage / DIFFE)	2						
Stage 4 jours (DAFFE)	3						

Cette grille a été établie par le Comité directeur pour être utilisable d'année en année. Elle peut être ajustée, par exemple dans le cas où un club ne prend à sa charge qu'une partie des actions.

Exemple : L'échiquier de l'Oust prend à sa charge un découverte approfondissement le 28 avril, mais pas l'arbitrage qui sera assuré par un arbitre bénévole du CDE35. Dans ce cas on ne lui comptera que 75 % des points de l'action.



## Dispositif de valorisation du bénévolat

#### Calcul de la récompense

- La taille d'un club est caractérisée par son nombre de licenciés A
- La part « normale » d'implication d'un club dans la vie du CD est représentée par le ratio :

#### Nombre de licenciés A du club Nombre de licenciés A du CDE35

Exemple : 450 licenciés A dans le 35.

Un club C de 45 licenciés A devrait prendre en charge 45/450 = 10 % des actions

- Chaque action vaut un certain nombre de points. Le club C devrait prendre en charge des actions à hauteur de 10% du total de points pour la saison Exemple : le total des points de toutes les actions de la saison est de 100 points Le club C devrait prendre en charge 10% x 100 = 10 points
- La récompense de C ne s'applique qu'aux nombre de points au-delà des 10%
   La valeur du point est proposée par le Comité directeur et validée par l'AG lors du vote du budget prévisionnel.

Exemple : La valeur du point est fixée à 8 €

C prend en charge 15 points d'actions : il reçoit une récompense de

 $(15-10) \times 8 = 40 \in$ 

Une somme affectée à ce dispositif est votée dans le budget prévisionnel.

Présentation des sommes potentielles si valeur du point à 8 € page suivante

Martine : ne doit on pas intégrer les rassemblements d'interclubs ?

**Dominique** : Les interclubs ne sont pas un service qui profite à tous les clubs. Les clubs qui engagent des équipes en interclubs s'engagent aussi à recevoir des rencontres voire des rassemblements fixées par le Directeur de groupe (DG).

**Pascal**: On rencontre le problème dans plusieurs divisions notamment en N4. Un club doit se débrouiller pour recevoir quand le DG lui demande. Le DG fait son possible cependant pour satisfaire au maximum les clubs lorsqu'il établit le calendrier. Mais parfois il y a trop de contraintes pour satisfaire tout le monde.

**Damien**: pour quelle année cela s'appliquera t il?

**Dominique** : Comme annoncé à la réunion de rentrée, cela s'appliquera dès cette saison. Le versement des récompenses aura lieu en fin de saison ainsi que ls défraiements pour les frais d'organisation



## Dispositif de valorisation du bénévolat

#### Simulation pour la saison 2018-2019 avec 8 € le point

Action	Points	Rennes PB	Guichen	Vitré	Domloup	Betton	Liffré	Rennes LP	Dinard	Vezin	Montauba	Rennes HBI	Gévezé	Pacé	Bain de B	St Malo	Bains s Ous	Nb actions I	Nb points	]
Découverte - App.		;		1			1		1	. 1							0,75	4,75	23,75	5
Pôle Espoir	2	2								2								2	4	4
35 jeunes	18	3													1			1	18	3
Scolaire indiv <50 j	5	i					2	2		1								3	15	ز
Scolaire indiv <100 j	6	i					1											1	6	ز
Scolaire indiv>100 j	8	3																0	(	)
Scolaire équipes	5	i					2											2	10	)
Coupe Loubatière 35	6	i .		1														1	6	ز
35 TC	3	1	1	2					1	. 1	. 1		1					7	21	4
Trophée Caissa	4	l .					1											1		4
Examen arbitrage	1	1																1	1	4
Stage 1 ou 2 jours	2							1										0	(	4
Stage 4 jours (DAFFE)	3	1																0	(	1
Total points		1	3	17	0	(	35		8	17	3	0	3	0	18	(	3,75		108,75	+
Nb licenciés A		90	21	25		. 31			26	36			5	10	16		5			450
Nb points dûs		21,8	5,1	6,0		_				8,7	4,8	-,-	1,2	2,4	3,9	1,2	1,2			109
Surplus		-20,8	-2,1	11,0	-12,3	-7,5	16,4	-5,6	1,7	8,3	-1,8	-2,2	1,8	-2,4	14,1	-1,2	2,5			(
Valorisation		- €	- €	88€	- €	- €	131 €	- €	14€	66€	- €	- €	14€	- €	113€	- €	20€			447€
Valeur point	8,00€		La valeur du point est fixée pour ne pas dépasser les 500 € prévus dans le budget prévisionnel																	
Coût total	447 €																			

Si tous les clubs assuraient leur part des actions, le CDE35 n'auraient pas de clubs à récompenser.

En 2018-2019 7 clubs sur 16 seront récompensés pour le surplus d'actions dont ils ont pris la charge : Vitré, Liffré, Dinard, Vezin, Gévezé, Bain de Bretagne, Bains sur Oust



## Approbation du dispositif de soutien au bénévolat

## **VOTE**

Le dispositif de soutien au bénévolat présenté dans un document annexe est adopté

suffrages exprimés 32

pour 30

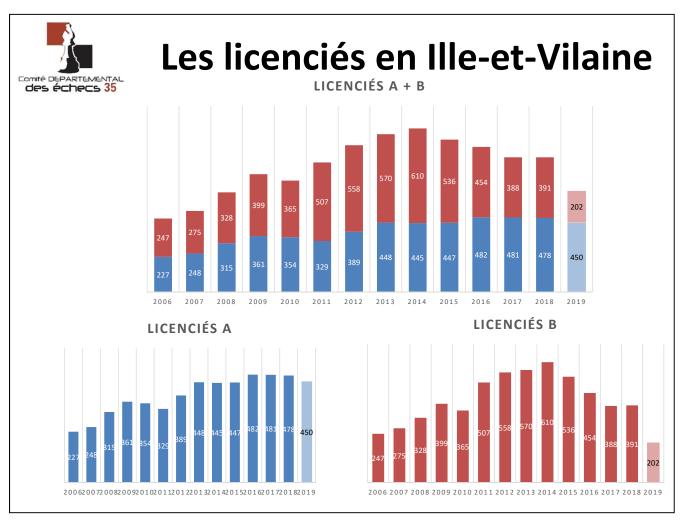
contre 0

abstention 2 (Rennes LP)



#### Bilan moral et d'activités

- Evolution du nombre de licenciés
- Secteurs de jeu
  - Féminines
  - Scolaires
  - Jeunes
  - Adultes
  - Arbitrage
  - Appels
  - Communication



Dominique rappelle que les licences constituent le premier poste de financement du CDE35 : environ 25% du prix de la licence

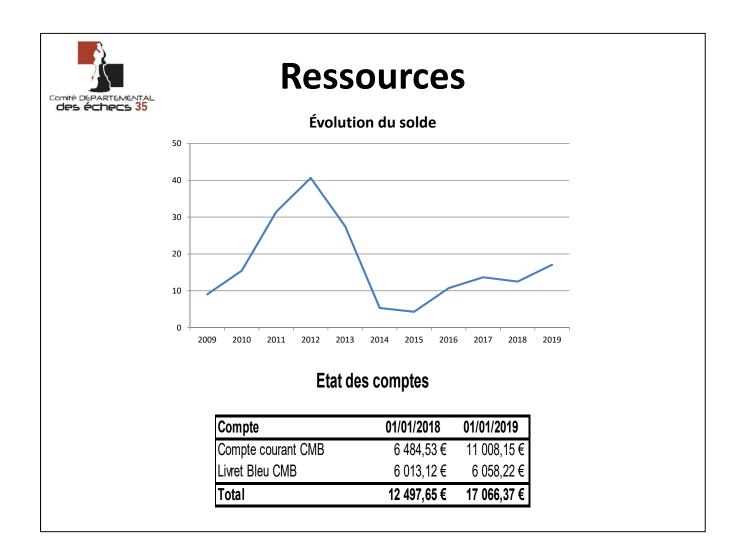
En 2018, maintien des licences A et B par rapport à 2017. La baisse des licences B depuis 2014 semble enfin arrêtée. Mais les chiffres provisoires de 2019 sont très en dessous de ceux de 2018 et il est fort probable qu'il y ait une baisse importante des licences B l'an prochain

Au 13/01/2019 il faut prendre en compte que le championnat des écoles n'a pas encore eu lieu (23/01). Mais le retard ne semble pas pouvoir être rattrapé.

Certains clubs ne licencient pas tous leurs adhérents : ils ne licencient que ceux qui participent à une compétition homologuée. Cela pose un problème d'assurance et surtout, c'est contraire à l'article 1.3 du règlement intérieur de la FFE

Les clubs affiliés ont le devoir de s'assurer que tous leurs adhérents sont titulaires d'une licence en cours de validité.

Ouverture de l'Echiquier de l'Oust (12 licenciés)



Notre trésorerie progresse bien cette année : pas de dépenses exceptionnelles, bénéfices buvettes (Bretagne jeunes et Open 35) mais du fait de certains retard de paiement la progression à considérer est moindre que celle visible sur ce graphique pour l'année 2018. La progression réelle devrait se situer autour de 2000 € au lieu de 4500 €



#### Secteur des Féminines

Responsable: Laetitia CATHERINOT

#### Attributions

- Promotion des échecs chez les féminines
- Trophée Caïssa 35
- N2 Féminines
- Bretagne Rapide Féminin

#### Commission

CATHERINOT Laetitia Liffré

COURJAL Bruno Betton

DODARD Hervé Vitré

LE MAREC Simon Domloup

– SMITH Vivien Liffré

Laetitia rappelle que les petits clubs ont parfois du mal à garder leurs féminines. Elle insiste sur l'intérêt pour ces clubs à faire participer leurs filles à des compétitions féminines, pour les fidéliser. Elle rappelle la possibilité d'entente entre clubs pour former une équipe.



#### **Compétitions Féminines**

cadence rapide

Trophée Caïssa 35

14 octobre à Liffré12 équipes de 36 clubs23 filles et 13 garçons

Bretagne rapide Féminin



Trophée Roza Lallemand





#### **Compétitions Féminines**

cadence lente

Nationale 2 Féminines

13 janvier 2019 à Guingamp10 € pris en charge par le CDE35, soit 50% de l'inscription



Nationale 1 féminines



Coupe de la parité

Damien, candidat AF3, annonce qu'il souhaite arbitrer la coupe de la parité s'il obtient le titre AF3 d'ici là.



#### Secteur des Scolaires

- Responsable: Dominique RUHLMANN
- Attributions
  - Organisation du championnat scolaire
  - Organisation et suivi des interventions en milieu scolaire

Dominique souhaite passer la main sur le secteur des scolaires, il recherche une personne qui accepterait de reprendre le dossier qu'il accompagnerait bien sûr.



Baisse des écoliers à prévoir en 2019. Pourtant tout est fait pour faciliter la participation avec 3 lieux de jeu : Chavagne, Liffré et Rennes.

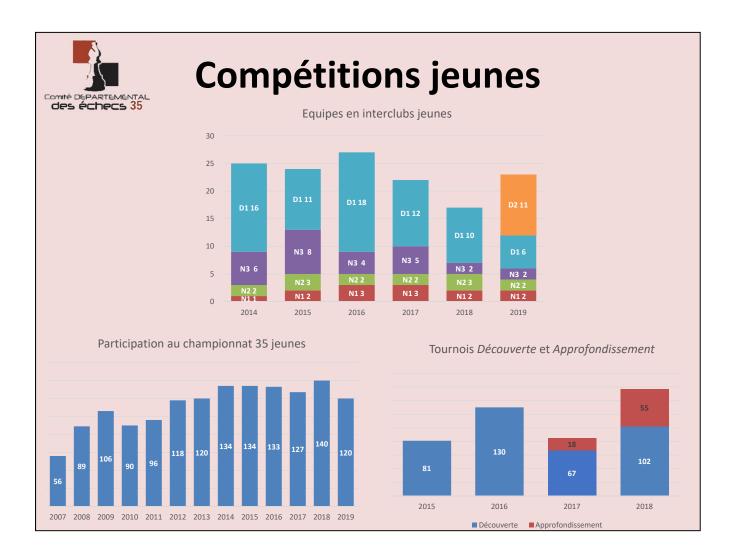
Constat : les interventions des clubs dans les écoles est en baisse

Dominique insiste pour que les clubs envoient dans ce championnat leurs jeunes adhérents débutants ou les jeunes des ateliers scolaires. Il rappelle que ce championnat est une très bonne occasion pour les fidéliser ensuite dans un club.



#### Secteur des Jeunes

- Responsable: Dominique RUHLMANN
- Attributions
  - Organisation du 35 jeunes individuel
     Eric MULPAS
  - Organisation du Championnat Interclubs Jeunes 35
     Anne RUHLMANN
  - Accompagnement au Bretagne jeunes
     Dominique RUHLMANN
  - Pôle Espoir 35
     Dominique RUHLMANN + Anne-Sophie PATY-TERCINET



En 2019 belle augmentation du nombre d'équipes jeunes avec la création d'une D2jeunes qui commence en janvier, ce qui permet plus facilement de la proposer à des joueurs qui ont commencé en septembre;

Tournois découverte et approfondissement : belle progression également et 2019 s'annonce encore meilleur.

2 équipes en N1jeunes (RPB et Domloup) et 2 équipes en N2jeunes (Liffré + RPB) dans le département, c'est très satisfaisant.

Participation en baisse au 35 jeunes 2019 mais rien de grave. Bain de Bretagne a peutêtre été jugé trop loin par certains. Ce fut un très beau championnat.

Interclubs jeunes départementaux : Anne récapitule l'historique

2016/2017 11 rondes 4 journées entières : non aux journée entières

2017/2018 11 rondes sur 5 demi journées : trop long

2018/2019 : D1 en novembre décembre D2 à partir de janvier 11 équipes sur 3 demi journée, difficulté à trouver des lieux de rassemblement -> autre formule avec deux poules sur deux demi journées (5 rondes), et une finale la troisième demi journée (2 rondes)

Problème de réception des équipes, avec parfois réticence des clubs à qui on demande de recevoir. Un club qui engage une équipe jeunes doit s'engager à accueillir.

Facteur supplémentaire de difficulté : calendrier connu que début janvier ce qui rend plus difficile la réservation de salles.



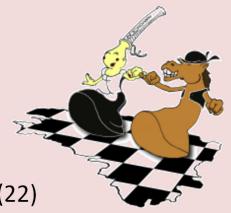
#### **Championnat Jeunes**

- 35 jeunes
  - 5-6 janvier à Bain de Bretagne
- Bretagne jeunes
  - 21-24 février à Pommerit-Jaudy (22)



- 14-21 avril à Hyères







## Accompagnement et formation des jeunes

#### Pôle Espoir

2 journées de formations (10/11 et 26/01 à Vezin)
 Formateurs : Simon Le Marec et Jean Prioul

#### Accompagnement Bretagne jeunes

Simon Le Marec, Bastien Bourgois (coordination Dominique Ruhlmann)



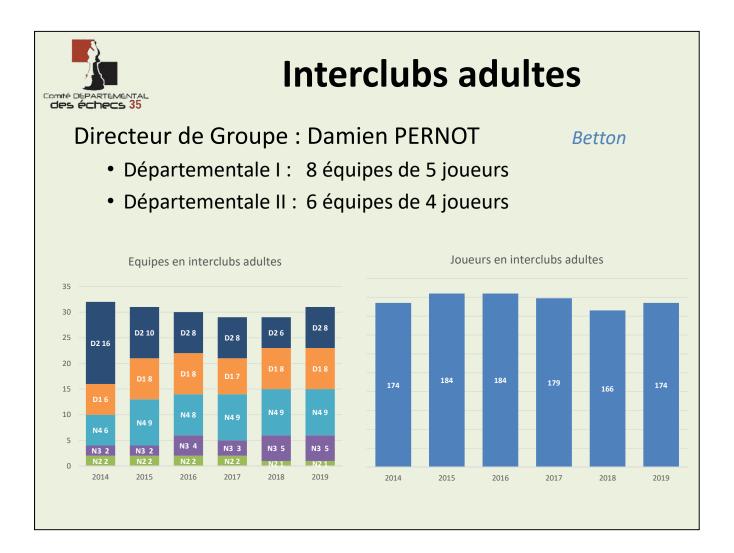
Au Bretagne jeunes 2019, Simon et Bastien n'analyseront que les parties des qualifiés. Les analyses des parties des joueurs en open A ou B sont à la charge des clubs.



#### Secteur *Toutes catégories*

#### Attributions

- Interclubs D1 et D2 (Damien PERNOT)
- Championnat d'Ille-et-Vilaine toutes catégories (Yvon EZANNO)
- Coupe Loubatière (Vitré)



Le nombre de joueurs engagés dans les équipes adultes est stable depuis des années.

**Anne**: Problème pour les non classés qui ont un elo estimés parfois bien supérieur aux élos des autres joueurs classés de l'équipe et se retrouvent contraints de jouer en première table. Demande de pouvoir mettre les non classés derrière les classés, comme cela se fait dans le championnat scolaire.

Pascal va remonter cela au niveau FFE.



## Open international d'Ille-et-Vilaine

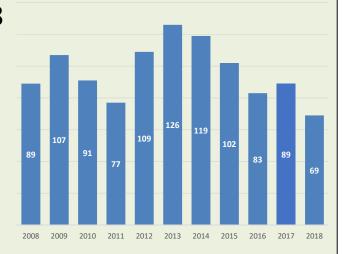
Participation à l'open d'Ille-et-Vilaine

Open international 2018

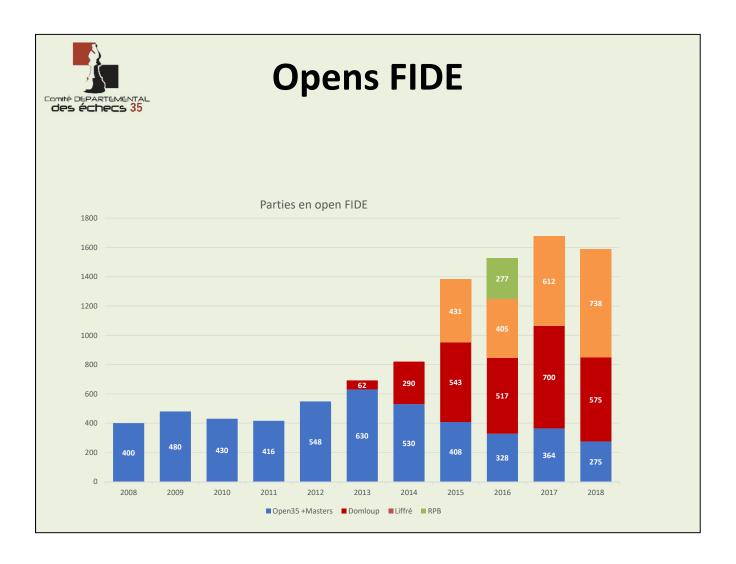
69 joueurs

Prix: 2070 €

Pas d'édition 2019



Cet open demande un lourd investissement des bénévoles pendant une semaine et beaucoup de préparation en amont. Le Comité directeur considère de plus que c'est aux clubs de porter ce type de compétition. Cette action n'a pas été jugée prioritaire et ne sera pas reconduite.

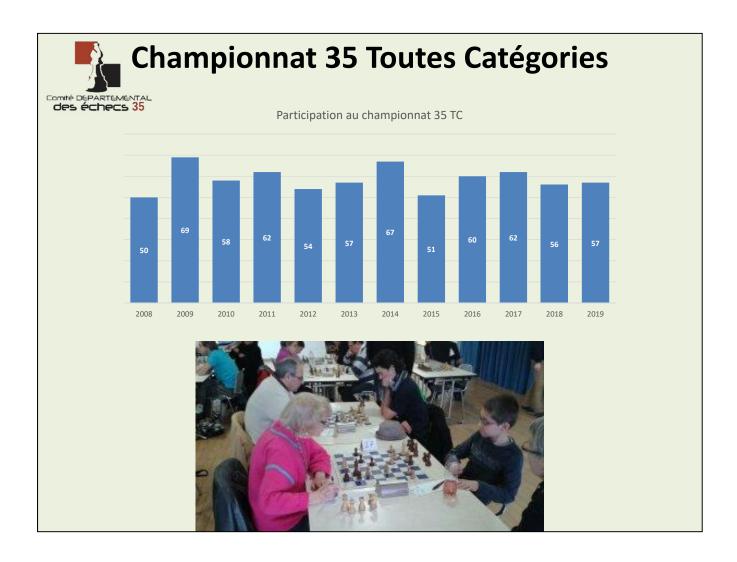


#### Compté par année civile

Le nombre de parties proposées en open Fide dans le 35 baisse légèrement : baisse à l'Open 35, 1 Fide de Domloup de moins, mais belle progression à Liffré.

Il reste de la place pour d'autres opens de clubs, notamment avec la place libérée par la suppression de l'Open 35

Guichen annonce qu'il reprend son open rapide : jeudi de l'ascension. Homologué non FIDE.



Fréquentation stable



## Direction Départementale de l'Arbitrage

Responsable: Pascal AUBRY Domloup

- Compétences :

Règlements, Homologations, Arbitrage, Formation

• 2 stages en 2018

• Stage AF3 Domloup 23-24 septembre 35 €

• Stage AF jeunes Domloup 26-27 mai 25 €

• Organisation : Comité Départemental

• 10 € pris en charge par le CDE35

• Formateur : Pierre LAPEYRE

• Pas de stage annoncé en 2019.

Mais c'est possible!

**Pascal :** gros effort les années précédentes sur les stages d'arbitrage AFJ, AF4 et AF3. Une pause en 2019. Remonter les besoins.

Anne: demande Formation continue

Remarque : Les jeunes qui ont 16 ans cette année, devront juste passer une UV pour passer AF Club

**Damien**, quid des stages pratiques, Il faut maintenant être AF Open 2 pour faire passer des ASP. Une nouvelle formation de la DNA permettrait à un AF Open 1 de délivrer des ASP



#### **Commission Communication**

Responsable : Dominique RUHLMANN Liffré

Composition

— Pascal AUBRY
Domloup

Dominique RUHLMANN Liffré

Echecs 35 Info

- 177 numéros depuis mai 2010
- 1 numéro par mois environ
- Domaine echecs35.fr:
  - Une solution d'hébergement Web gratuite pour les clubs



#### Approbation du bilan moral

## **VOTE**

Le bilan moral est adopté à l'unanimité

suffrages exprimés 32 pour 32 contre 0 abstention 0



#### Approbation du compte de résultats

## **VOTE**

Le compte de résultats est adopté à l'unanimité suffrages exprimés 32 pour 32 contre 0 abstention 0



#### Approbation du budget prévisionnel

## **VOTE**

Le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité suffrages exprimés 32 pour 32 contre 0 abstention 0

Remarques sur les charges du budget prévisionnel :

- Aucune recette buvette à prévoir en 2019
- Mêmes actions qu'en 2018, sauf suppression de l'Open 35 et Tournoi des écoles
- Frais de location pour la salle du 35 jeunes à Bain
- 500 € réservé pour valorisation du bénévolat



### **Elections 2020**

- AG élective en janvier 2020
- Scrutin par liste de 6 + 2
- Mise en place de la CSOE en septembre
- Dépôt des listes jusqu'à fin décembre

**Dominique** annonce qu'il ne présentera pas de liste en 2020. Il invite les licenciés intéressés à réfléchir et constituer dès maintenant leur liste.



# Questions diverses

PV certifié conforme Le 18/01/2019

Dominique RUHLMANN Président

Hervé: quels sont les coûts FFE d'un tournoi homologué rapide FIDE?

Pascal: 10 € par tournoi pour l'homologation + 7% des droits d'inscription

**Dominique** : la FFE a souvent annoncé dans diverses réunions que la FIDE ne demandait aucune contribution pour les tournois rapides. Ces 7% sont abusifs et n'ont jamais été annoncés pour les compétitions rapides

Sentiment partagé de l'assemblée : la FFE prend les clubs pour des vaches à lait!

La séance se termine à 23h20

Les débats ont été sereins et constructifs et se sont prolongés autour du verre de l'amitié et le partage de la galette des Rois.